



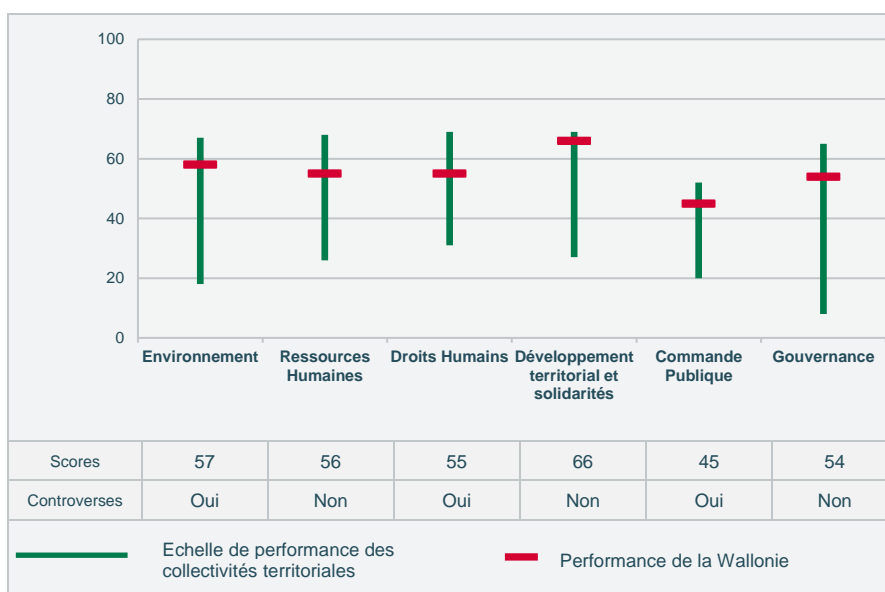
## SYNTHÈSE DE LA PERFORMANCE DEVELOPPEMENT DURABLE WALLONIE

Données issues de la notation de la Wallonie, comparée à la notation du secteur des collectivités territoriales en Europe, publiée en décembre 2017

### PERFORMANCE GLOBALE

En avril 2018, la performance Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) de la Wallonie atteint un niveau probant<sup>(1)</sup> (55/100), et se classe 4<sup>ème</sup> / 30 au sein du secteur des Collectivités territoriales européennes.

La collectivité présente une performance homogène avec des scores supérieurs à la moyenne du secteur dans chacun des six domaines évalués. La performance de la Wallonie est avancée dans le domaine Développement territorial et solidarités, et probante dans quatre autres domaines : Environnement, Ressources Humaines, Droits Humains et Gouvernance. La performance en matière de Commande Publique est la seule étant limitée.



Les points forts de la Wallonie sont une stratégie environnementale, qui englobe de nombreux enjeux environnementaux, à savoir la protection de la biodiversité, la gestion des ressources en eau, la gestion des déchets et la gestion des impacts liés aux transports, ainsi que dans les mesures pertinentes mises en œuvre en matière d'urbanisme durable et de développement socio-économique.

Cependant, des marges de progression existent concernant la formalisation d'engagements en matière de Qualité des systèmes de rémunération et de Respect et aménagement du temps de travail pour les agents du SPW (Service Public Wallon), et l'implication dans plusieurs cas de controverses. Sur les deux années passées, la collectivité a été impliquée dans trois cas de controverses : une accusation de l'ONG Amnesty International quant à la vente d'armes à l'Arabie Saoudite ; une action en justice portée par Greenpeace, pour "actions insuffisantes contre la pollution de l'air" ; et enfin l'omission par six ministres du gouvernement wallon, de déclarer certains de leurs mandats, fonctions ou professions. La Wallonie communique de façon transparente sur les deux premiers cas.

#### Disclaimer

Vigeo Eiris fournit à ses clients des informations et/ou des analyses ou des opinions portant sur des données factuelles, quantitatives ou statistiques, managériales, économiques, financières, de gouvernance, sociales ou techniques, en rapport avec des entreprises, des marques, des produits, ou des services, envisagés individuellement ou en lien avec des secteurs, des régions, des parties prenantes ou des thèmes particuliers.

Vigeo Eiris s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour la collecte, l'organisation, la consolidation, la mise en forme, la mise à disposition et/ou la transmission à ses clients des informations, analyses et/ou opinions visées ci-dessus. Même si Vigeo Eiris veille à n'utiliser que des informations provenant de sources publiquement identifiées, aucune garantie ne peut être donnée quant à l'exactitude ou à la complétude de ces informations.

Les éléments visés ci-dessus (informations, indicateurs, analyses, scores et opinions) ne comportent ni ne sous-entendent aucune marque d'approbation ou de désapprobation de leur contenu de la part de Vigeo Eiris ni de ses mandataires sociaux et collaborateurs. Ces éléments ne constituent, en outre, et en aucune façon, une caution, ni une garantie, ni une référence de caractère juridique, économique, moral, philosophique, éthique ou religieux, à l'appui ou à l'encontre de toute décision de nature financière, d'investissement ou de désinvestissement, ou de toute prise de position ou expression d'opinion en faveur ou à l'encontre des entreprises, des produits, des services, des secteurs ou des régions directement ou indirectement cités dans les livrables de Vigeo Eiris. Nos livrables ne sont pas, et ne doivent pas être traités comme une forme de conseil financier ou de recommandation et aucune responsabilité dans les décisions d'investissement ou de désinvestissement ne saurait être imputées à nos informations ou à nos opinions indépendamment ou en lieu et place de la responsabilité directe de leurs auteurs. Nos produits et services doivent être considérés seulement comme un des éléments en relation avec les considérations qui devraient être prises en compte dans ce type de processus.

Vigeo Eiris, sa méthodologie, sa marque, et ses collaborateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des conséquences de quelque nature que ce soit (notamment, économiques, financières, ou juridiques) découlant de l'interprétation de ses informations, analyses, opinions, scores et indicateurs. Les modalités d'utilisation de nos produits et services et leurs impacts relèvent uniquement de la responsabilité de leurs utilisateurs.

**PERFORMANCE DETAILLÉE**

Domaine	Commentaires	Niveau d'évaluation <sup>(1)</sup>
Environnement	Sur le pilier Environnement, la Wallonie obtient une performance probante, au-dessus de la moyenne sectorielle.	Avancé
	La collectivité atteint sa meilleure performance en matière de Maîtrise des impacts environnementaux liés au transport. La Wallonie a notamment fixé un objectif ambitieux de réduction de 40% des émissions de GES issues du secteur du transport entre 2017 et 2030, sur son territoire. La collectivité obtient également des performances avancées sur les sujets de Stratégie environnementale, grâce à des engagements pertinents à l'échelle du SPW et du territoire, et de Valorisation des espaces verts et de la biodiversité, enjeu sur lequel la collectivité fait preuve de proactivité (développement de nouvelles aires naturelles protégées, promotion de l'agriculture durable...).	Probant
		Limité
	La Maîtrise des consommations d'énergie constitue une zone d'amélioration. En effet, la collectivité ne semble pas publier de données relatives aux consommations d'énergie et aux émissions de GES du SPW. Par ailleurs, la Wallonie ne semble pas auditer ses fournisseurs et sous-traitants sur des sujets environnementaux.	Faible
Social	La performance de la Wallonie sur le pilier social est probante.	Avancé
	En ce qui concerne les Ressources Humaines, des mesures pertinentes ont été allouées à tous les enjeux sous revue, à savoir le dialogue social, la gestion des carrières, la qualité des systèmes de rémunération et de temps de travail, et la santé-sécurité. En revanche, aucun engagement ne semble avoir été formalisé en matière de Qualité des systèmes de rémunération et de Respect et aménagement du temps de travail pour les agents du SPW.	Probant
	Dans le domaine des Droits Humains, des engagements formalisés et pertinents couvrent les trois enjeux étudiés : le respect des droits fondamentaux, de la liberté syndicale et la non-discrimination. C'est sur ce dernier enjeu que la Wallonie atteint sa meilleure performance, grâce aux mesures mises en œuvre à la fois à l'échelle du SPW et des services publics.	Limité
	Le domaine du Développement Territorial et Solidarités est le principal point fort de la Wallonie. Des engagements exhaustifs et accessibles ainsi que des actions pertinentes traitent de la majorité des enjeux étudiés (développement économique, urbanisme durable, accès aux services et aux infrastructures pour les plus vulnérables, etc.). Cependant, le taux de chômage a augmenté entre 2012 et 2016.	Faible
Gouvernance	Pour ce qui est de la Commande Publique, la Wallonie a formalisé des engagements pertinents et exhaustifs en termes de Qualité des services avec les usagers et de Respect des intérêts des opérateurs économiques, et assure notamment la promotion de l'accès des marchés publics aux PME. Une des principales pistes de progrès réside cependant dans l'absence d'audits sociaux des fournisseurs.	Avancé
	La performance de la Wallonie dans le pilier Gouvernance est limitée.	Probant
	En ce qui concerne la Démocratie représentative et participative, la loi wallonne fixe des conditions strictes d'accès aux postes d'exécutifs et a mis en place des mécanismes de consultation de ses parties prenantes. Cependant, le manque d'information sur le taux de présence aux réunions du Parlement Wallon limite la performance. En ce qui concerne la Prévention des risques de corruption, les politiques sont pour l'instant limitées à des principes de déontologie génériques, et les mesures à un système de contrôle interne.	Limité
	La performance de la Wallonie est avancée sur le critère de l'Audit et du contrôle interne, en particulier grâce à l'indépendance de 50% des membres du Comité d'Audit, l'expérience de ces membres en matière d'audit et de politique, et le rôle étendu du Comité.	Faible

**(1) ECHELLE D'ÉVALUATION DE VIGEO EIRIS**

Avancé [60-100]	Engagement avancé ; preuves solides de maîtrise des facteurs managériaux dédiés à la réalisation de l'objectif de responsabilité sociale. Degré d'assurance raisonnable de maîtrise des risques et sur la capacité de l'émetteur, et orientations innovantes en faveur de l'anticipation de risques émergents
Probant [50-59]	Engagement et/ou processus probant ; preuves significatives et concordantes de maîtrise des facteurs managériaux. Degré d'assurance raisonnable de maîtrise des risques et sur la capacité de l'émetteur
Limité [30-49]	Engagement amorcé et/ou partiel ; preuves fragmentaires de maîtrise des facteurs managériaux. Degré d'assurance de maîtrise des risques et sur la capacité de l'émetteur faible
Faible [0-29]	Engagement en faveur de l'objectif de responsabilité sociale non tangible ; pas de preuve de maîtrise des facteurs managériaux. Degré d'assurance de maîtrise des risques très faible à faible